



COMMUNIQUE DE PRESSE



Groupe Demander Justice

 DemanderJustice.com  LITIGE.FR

 SaisirPrudhommes.com

NextStage AM investit dans le groupe Demander Justice, la Legal Tech leader de la résolution des litiges en ligne

Paris, le 5 octobre 2017 - NextStage AM, s'associe avec les entrepreneurs Jérémy Oinino et Léonard Sellem pour accompagner le développement de Demander Justice, plateforme de référence pour la résolution des litiges en ligne sans avocat . Cet investissement s'inscrit dans le cadre d'un tour de table de 2,7m€aux côtés des actionnaires historiques Partech Partners et Tekton Ventures LLC.

Fondée en 2012 par Jeremy Oinino et Léonard Sellem, Le Groupe Demander Justice développe une procédure en ligne visant à permettre la résolution des litiges de la vie quotidienne jusqu'à 10 000 € (consommation, logement et vie professionnelle). Grâce à ses sites Internet ergonomiques (DemanderJustice.com, SaisirPrudhommes.com et Litige.fr), faciles d'utilisation et ne nécessitant pas de connaissances juridiques, Demander Justice est devenue la Legal Tech de référence avec plus de **470 000 utilisateurs**.

De nombreuses pratiques abusives ne sont jamais sanctionnées et la mission du groupe consiste à lever les freins qui découragent les justiciables en permettant à chacun de saisir le Tribunal d'Instance directement en ligne et sans assistance. Tout citoyen a en effet la possibilité de déposer une demande et se représenter seul devant de nombreuses juridictions. Cependant, par méconnaissance des procédures et par crainte des frais à engager, de nombreux justiciables ne font jamais valoir leurs droits devant les tribunaux. La société a conçu un logiciel unique permettant à ses utilisateurs de saisir en ligne le Tribunal d'Instance ou le Conseil des Prud'hommes sans avocat et à moindre frais.

« L'arrivée de NextStage AM à nos côtés va nous permettre de mettre en place un plan de développement ambitieux et de continuer ainsi à élargir notre offre de services à d'autres juridictions. » déclare Jeremy Oinino cofondateur de Demander Justice. *«Grâce à son expérience en tant qu'entrepreneur-investisseur, NextStage AM va nous accompagner dans le développement de notre marque et de notre communauté afin de construire notre croissance sur le long terme. »*, souligne Léonard Sellem, cofondateur du groupe.

Pour Jean-David Haas, Directeur général de NextStage AM *« Le groupe Demander Justice s'inscrit dans les tendances de fond privilégiées par NextStage AM notamment l'économie on demand et du partage au travers des plateformes digitales. L'ubérisation de la justice et les services juridiques dématérialisés présentent une réelle opportunité que le groupe est à même d'exploiter grâce à son positionnement innovant sur le marché ».*

« Nous sommes convaincus de la qualité de l'équipe d'entrepreneurs comme du potentiel de croissance de Demander Justice » précise Nahema Kassam Lemarchand, Analyste chez NextStage AM.

A propos du groupe Demander Justice :

Demander Justice, cofondée par Jeremy Oinino et Léonard Sellem en 2012, édite des sites permettant de résoudre les litiges du quotidien directement par internet et sans avocat. Grâce à une procédure entièrement automatisée, Demander Justice facilite l'accès au droit et à la justice à travers les sites DemanderJustice.com, Litige.fr, et SaisirPrudhommes.com. Il permet d'engager

une action amiable puis éventuellement judiciaire devant le tribunal d'instance ou le conseil de prud'hommes. Plus de 470 000 dossiers ont été traités depuis le lancement de Demander Justice.

A propos de NextStage AM :

Société de gestion indépendante basée à Paris, agréée par l'AMF en 2002, NextStage AM qui a levé plus de 611 M euros (au 30/06/2017) est l'un des pionniers et leaders du capital développement. NextStage AM investit dans un nombre limité d'Entreprises de Taille Moyenne (56 en portefeuille au 30/06/2017), françaises et européennes, innovantes, auxquelles elle apporte une expertise entrepreneuriale d'investisseur et une expérience opérationnelle et internationale forte. NextStage AM accompagne dans la durée ces Entreprises de Taille Moyenne (ETM), non cotées et cotées sur Alternext et Euronext B et C. Elle leur donne les moyens d'accélérer leur développement et leur capacité d'innovation pour devenir les «Championnes» de leurs marchés, tant en France qu'à l'international, par croissance organique et/ou externe. NextStage AM s'est vu remettre en Décembre 2015 le Gold Award pour le meilleur acteur du capital développement en Europe par Private Equity Awards et en 2017 NextStage Croissance a remporté le prix spécial du JuryActifs de l'innovation.

Intervenants :

Entrepreneurs : Jérémy Oinino et Léonard Sellem

NextStage AM: Jean-David Haas, Nahema Lemarchand

Audits comptable, financier, juridique, fiscal et social : KPMG (Antoine Bernabeu, Damien Moron)

Avocat Société : Me Cyril Boulignat

Avocat NextStage AM: Pardo Sichel et Associés (Me Julien Sichel)

Véhicules d'investissements concernés : FIP Rendement 2022 et FCPI NextStage CAP 2020, FCPI NextStage CAP 2021, FCPI NextStage CAP 2022 IR, FCPI NextStage CAP 2023 ISF

Il est précisé ici que la Société d'investissement NextStage (NEXTS) n'est pas concernée par la présente opération.

Contacts presse :

NextStage AM

Gwenaél Hedoux - gh@nextstage.com - 01 44 29 99 04

Publicis Consultants

Stéphanie Tabouis - stephanie.tabouis@consultants.publicis.fr - 01 57 32 86 88

Demander Justice

Léonard Sellem – leonard@demandjustice.com - 01 55 04 83 03